

Troisième cycle des études en médecine (internat)



Diplôme
Diplôme
d'études
spécialisées
(DES)



**Domaine(s)
d'étude**
Maïeutique,
Médecine,
Métiers de la
rééducation,
Métiers du soin,
Odontologie



Accessible en
Formation
initiale



Établissements
Université
Toulouse III
- Université
de Toulouse
Nouvelle

Présentation

A partir de la 7^e année commence le 3^e cycle des études médicales, appelé également internat. Il dure de 3 à 6 ans.

La durée de formation du DES s'étend de 3 ans pour la médecine générale à 4, 5 ou 6 ans pour les autres spécialités. La thèse d'exercice (Doctorat d'Etat) autorise l'accès à la phase de consolidation (Docteur Junior). La délivrance du DES ouvre droit à la qualification de spécialiste correspondant à l'intitulé du diplôme.

Les internes exercent une activité hospitalière à plein temps rémunérée.

**Liste des DES en médecine générale,
discipline chirurgicale et discipline biologique**

Objectifs

Les DES de médecine sont des formations de 3^e cycle.

Et après...

Poursuite d'études

Les Diplômes d'Université (DU), les Diplômes inter-universitaires (DIU), les Attestations d'études Universitaires (AEU) et les Capacités en médecine permettent de compléter la formation.

Les parcours dérogatoires :

Les étudiants engagés dans un cursus santé peuvent, parallèlement à leurs études, préparer la première année de plusieurs masters en sciences dans le cadre de parcours dérogatoires. La délivrance du master 1 nécessite simultanément la validation d'un certain nombre d'UE spécifiques au master et la validation du deuxième cycle de leurs études en santé.

L'objectif est de permettre l'accès :

- aux formations doctorales ;
- aux carrières de la recherche dans les grands organismes INSERM - CNRS ... ;
- aux carrières et fonctions hospitalo-universitaires

Pour ceux qui envisagent un exercice en secteur public et notamment hospitalier et universitaire (exercice professionnel en CHU avec missions d'enseignement), il est vivement recommandé de disposer d'un doctorat d'université en plus du doctorat d'exercice de la médecine.

Seuls les étudiants titulaires d'un master 2 peuvent s'inscrire en doctorat d'université.

Infos pratiques

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

 [https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/
diplome-detudes-superieures-des-medecine-3e-cycle](https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/diplome-detudes-superieures-des-medecine-3e-cycle)